

## COMMUNE DE VULLY-LES-LACS

### Détail des coûts annualisés futurs par commune et comparaison Statu Quo / Régionalisation EBBV

#### Hypothèses du scénario Statu Quo

Considère le renouvellement des 7 STEP communales incluant :

- Traitement des micropolluants aux STEP ne respectant pas les critères de qualités dans le milieu récepteur (Annexe 2, OEaux), soit pour Avenches, Domdidier, Grolley et Chabrey
- Traitement complet de l'azote dans les grandes STEP (Avenches et Domdidier)
- Traitement du phosphore (exigence future de 0.2 mg/l) avec filtration en sortie pour les STEP rejetant dans le lac de Morat (Avenches, Domdidier, Grolley et Bellerive)
- Digestion centralisée des boues pour production de biogaz et valorisation énergétique

#### Hypothèses du scénario Régionalisation EBBV

Considère les coûts des avant-projet STEP et réseaux (août 2022)

- Traitement des micropolluants, de l'azote et du phosphore (exigence future de 0.2 mg/l)
- Digestion des boues et production de biogaz
- Panneaux photovoltaïques en toiture et sur les bassins

Coûts annualisés pour les ouvrages à construire	Statu quo avec MP et digestion	Régionalisation EBBV (nouveaux ouvrages, sans traitement des eaux Agrico)	Différence en %
Coûts d'investissements STEP, réseaux, STAP HT [CHF]	84 760 000	60 725 000	-28%
Coûts d'investissements HT à la charge de l'association [CHF] STEP	77 435 000	53 240 000	-31%
Maintien de la valeur à 60% [CHF/an] <sup>1</sup>	1 541 000	916 900	-40%
Frais financiers (amortissement et intérêts de la dette) [CHF/an] <sup>2</sup>	1 937 000	1 188 600	-39%
Charges d'exploitation HT [CHF/an]	2 918 000	1 930 000	-34%
<b>Charges de résultats (financières et d'exploitation) HT [CHF/an]</b>	<b>6 396 000</b>	<b>4 035 500</b>	<b>-37%</b>

<sup>1</sup> Maintien de la valeur tenant compte de 60% de la valeur de remplacement des ouvrages

<sup>2</sup> Durée d'amortissement des ouvrages: selon durée de vie technique et taux d'intérêt de 2%, emprunt à hauteur de 60%

**Avantage économique à moyen long terme [CHF/an]**

**2 360 500**

### Détail des coûts pour la commune de Vully-les-Lacs

	unité	Vully-les-Lacs
<b>Coûts annualisés EBBV (nouveaux ouvrages)</b>		
Charges d'exploitation STEP, réseaux et STAP 2040	CHF/an	252 691
Maintien de la valeur à 60% [CHF/an] <sup>1</sup>	CHF/an	121 848
Frais financiers (amortissement et intérêts de la dette) [CHF/an] <sup>2</sup>	CHF/an	157 954
<b>Charges de résultats Scénario EBBV (ouvrages à construire)</b>	<b>CHF/an</b>	<b>532 493</b>
<sup>1</sup> Maintien de la valeur tenant compte de 60% de la valeur de remplacement des ouvrages		
<sup>2</sup> Durée d'amortissement des ouvrages: selon durée de vie technique et taux d'intérêt de 2%, emprunt à hauteur de 60%		
<b>Coûts annualisés Statu Quo</b>		
Charges d'exploitation STEP, réseaux et STAP 2040	CHF/an	483 816
Maintien de la valeur à 60% [CHF/an] <sup>1</sup>	CHF/an	222 990
Frais financiers (amortissement et intérêts de la dette) [CHF/an] <sup>2</sup>	CHF/an	292 200
<b>Charges de résultats Scénario Statu Quo</b>	<b>CHF/an</b>	<b>999 006</b>
<sup>1</sup> Maintien de la valeur tenant compte de 60% de la valeur de remplacement des ouvrages		
<sup>2</sup> Durée d'amortissement des ouvrages: selon durée de vie technique et taux d'intérêt de 2%, emprunt à hauteur de 60%		
Gain par rapport au statu quo [CHF/an]		466 513
Gain en % par rapport au statu quo		47%

### Commentaires pour Vully-les-Lacs

La régionalisation présente un intérêt économique à moyen/long terme de l'ordre de CHF 466'000.-/an, répartis ainsi :

- Gain de CHF 231'000.-/an sur les coûts d'exploitation
- Gain de CHF 101'000.-/an sur le maintien de la valeur
- Gain de CHF 134'000.-/an sur les frais financiers (amortissement et intérêt de la dette)
- **Coût de la régionalisation pour Vully-les-Lacs (sans la reprise des ouvrages existants) : CHF 130.-/EH\_moyen/an**
- **Coût du Statu Quo pour Vully-les-Lacs : CHF 245.-/EH\_moyen/an**